



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2078

Attribution d'une subvention de 7 500 euros à l'association CARGO - Lyon 7e pour l'organisation de l'évènement Tigaly du 7 au 10 avril 2023 à Lyon

Direction des Sports

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

**SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2078 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 7 500 EUROS A  
L'ASSOCIATION CARGO - LYON 7E POUR  
L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT TIGALY DU 7 AU 10  
AVRIL 2023 A LYON (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Cargo (Cercle Associatif Rhônalpin Gay Omnisports) dont le siège social est situé 8 place du Traité de Rome à Lyon 7<sup>ème</sup> a pour objet la pratique culturelle et sportive, de loisir et en compétition, ainsi que l'organisation de tournois nationaux et internationaux, dans un esprit d'inclusion et de non-discrimination des personnes en situation de handicap moteur et des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI).

Depuis 2007, l'association Cargo organise tous les 2 ans le tournoi international gay de Lyon nommé « TIGALY » (« Tournoi International Gay de Lyon »), une compétition sportive ouverte au plus grand nombre. La 9<sup>ème</sup> édition aura lieu du 7 au 10 avril 2023. 1 000 sportives et sportifs venus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de partout en France sont attendus, encadrés par une centaine de bénévoles. Des compétitions dans 7 disciplines leur seront proposées : le football, le volley-ball, le handball, le badminton, le squash, la natation et le running. Toutes les épreuves de la compétition seront accueillies dans les infrastructures sportives de la Ville de Lyon.

Pour cette édition, l'association Cargo portera une attention particulière à la mixité entre les femmes et les hommes engagés dans la compétition, veillera à ce que la prise en charge des personnes non cisgenres soit la meilleure possible et à ce que l'accompagnement des personnes en situation de handicap moteur soit le mieux adapté possible.

Des temps de convivialité seront proposés aux participant.es tout au long de la compétition durant lesquels des associations de prévention seront présentes telles S.O.S. Homophobie et AIDES.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 96 740 euros.

L'association Cargo a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 7 500 euros.

Pour mémoire, l'association Cargo a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 5 000 euros pour la saison sportive 2021-2022, par délibération n° 2022/1470 du Conseil municipal du 27 janvier 2022.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation pour la lutte contre toutes les formes de discriminations dans le sport, il est proposé qu'une subvention d'un montant 7 500 euros soit allouée à l'association Cargo.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2022/1470 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

**a) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :**

- lire :

« La 9<sup>ème</sup> édition aura lieu du 7 au 10 avril 2023. »

- au lieu de :

« La 7<sup>ème</sup> édition aura lieu du 7 au 10 avril 2023. »

**b) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :**

- lire :

« Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à **96 740 euros**. »

- au lieu de :

« Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à **15 000 euros**. »

**c) - Dans le DELIBERE :**

- lire :

« 1- Une subvention de 7 500 euros est allouée à l'association Cargo pour l'organisation de la 9<sup>ème</sup> édition du tournoi international gay de Lyon, « TIGALY », du 7 au 10 avril 2023. »

- au lieu de :

« 1 - Une subvention de 7 500 euros est allouée à l'association Cargo pour l'organisation de la 7<sup>ème</sup> édition du tournoi international gay de Lyon, « TIGALY », du 7 au 10 avril 2023. »

**DELIBERE**

1- Une subvention de 7 500 euros est allouée à l'association Cargo pour l'organisation de la 9<sup>ème</sup> édition du tournoi international gay de Lyon, « TIGALY », du 7 au 10 avril 2023.

- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIAMAT, opération SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET